



Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

Franck PAUL

Commissaire aux comptes

Jean-François HUOT

Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2022

**A l'Assemblée générale du Comité
Départemental de Haute Saône
de la Ligue contre le Cancer
5 Rue Jean Bernard Derosne
70 000 VESOUL**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale du Comité Départemental de Haute-Saône de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires et légaux.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Froideconche, le 27 mars 2023

Le Commissaire aux comptes,

MCH Auditeurs

Franck PAUL



Bilan : l'actif

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 462,24	8 255,80	1 206,44	2 303,92
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	20 740,00		20 740,00	20 460,00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	30 202,24	8 255,80	21 946,44	22 763,92
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	210,00		210,00	2 272,61
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	11 320,32		11 320,32	71 167,50
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	595 201,18		595 201,18	510 318,66
Charges constatées d'avance	4 734,00		4 734,00	7 599,28
TOTAL (II)	611 465,50		611 465,50	591 358,05
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	641 667,74	8 255,80	633 411,94	614 121,97

Bilan : le passif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité	28 000,00	28 000,00	
. Autres	363 931,62	377 312,89	-13 381,27
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 063,17	-13 381,27	7 318,10
Situation nette (sous total)	385 868,45	391 931,62	-6 063,17
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	385 868,45	391 931,62	-6 063,17
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	9 877,43	15 000,00	-5 122,57
TOTAL (II)	9 877,43	15 000,00	-5 122,57
Provisions			
Provisions pour risques	148 628,00	148 628,00	
Provisions pour charges	2 058,00	1 395,00	663,00
TOTAL (III)	150 686,00	150 023,00	663,00
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 774,92	26 335,74	439,18
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	12 029,27	7 648,88	4 380,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	48 175,87	23 182,73	24 993,14
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	86 980,06	57 167,35	29 812,71
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	633 411,94	614 121,97	19 289,97
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
Produits d'exploitation			
Cotisations	13 496,00	14 272,00	-776,00
Ventes de biens et services			
Ventes de biens	2 192,20	749,40	1 442,80
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de services	331,50	238,55	92,95
dont parrainages	331,50		331,50
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation	3 252,00	3 658,00	-406,00
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels	134 841,23	155 013,05	-20 171,82
Mécénats		1 000,00	-1 000,00
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	146 981,02	267 705,23	-120 724,21
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	2 168,86	1 358,06	810,80
Utilisations des fonds dédiés	5 122,57		5 122,57
Autres produits	1,79	9,48	-7,69
Total des produits d'exploitation (I)	308 387,17	444 003,77	-135 616,60
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	807,30	923,44	-116,14
Variations stocks			
Autres achats et charges externes	101 002,43	69 953,77	31 048,66
Aides financières	160 202,03	181 452,99	-21 250,96
Impôts, taxes et versements assimilés	626,59	113,96	512,63
Salaires et traitements	27 047,04	20 898,67	6 148,37
Charges sociales	12 074,52	9 660,06	2 414,46
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 541,48	1 547,91	-6,43
Dotations aux provisions	663,00	149 298,00	-148 635,00
Reports en fonds dédiés		15 000,00	-15 000,00
Autres charges	12 522,63	10 115,43	2 407,20
Total des charges d'exploitation (II)	316 487,02	458 964,23	-142 477,21
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-8 099,85	-14 960,46	6 860,61
Produits financiers			
De participations			
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	285,88	241,76	44,12
Autres intérêts et produits assimilés	2 082,80	1 288,59	794,21
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (III)	2 368,68	1 530,35	838,33
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements			
Total des charges financières (IV)			
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 368,68	1 530,35	838,33

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	-5 731,17	-13 430,11	7 698,94
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		211,00	-211,00
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (V)		211,00	-211,00
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VI)			
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		211,00	-211,00
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les sociétés (VIII)	332,00	162,16	169,84
Total des produits (I + III + IV)	310 755,85	445 745,12	-134 989,27
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	316 819,02	459 126,39	-142 307,37
EXCEDENT OU DEFICIT	-6 063,17	-13 381,27	7 318,10
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
. Dons en nature			
. Prestations en nature			
. Bénévolats	15 095,63	9 046,86	6 048,77
Total	15 095,63	9 046,86	6 048,77
Charges			
. Secours en nature			
. Mise à disposition gratuite de biens et services			
. Prestations			
. Personnel bénévole	15 095,63	9 046,86	6 048,77
Total	15 095,63	9 046,86	6 048,77



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	19
1.1 OBJET SOCIAL	19
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	19
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	20
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	21
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	21
2.1.1 <i>Préambule</i>	21
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	21
2.2 DÉROGATIONS.....	21
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	21
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....	22
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	22
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	22
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	23
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	23
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	23
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	24
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	24
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	24
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	25
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	25
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	26
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	26
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	26
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	27
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	27
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	28
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	29
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	29
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	29
3.2.4 <i>Dettes</i>	29
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	29
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	30
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i>	30
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	31
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	31
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	31
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	33
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	33
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	33
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	33
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	33
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	33
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	33
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	34
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	34
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	34
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	35
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	35
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	35
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	35
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	36

4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	36
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	36
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	37
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	37
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	37
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	37
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	38
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	38
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	38
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	39
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	40
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	40
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	40
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	41
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	41
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	43
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	43
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	44
5.1	AUTRES INFORMATIONS	44
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	44
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	45
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	45
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	45

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

La fin des mesures sanitaires concernant l'épidémie de covid-19 a permis de reprendre progressivement une activité normale sans contrainte sanitaire.

Le comité a perçu sur l'exercice 2022 la somme de 108 623.67 euros correspondant au reversement de legs de la part du siège.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 018	444		9 462
Immobilisations financières	20 460	280		20 740
Total	29 478	724	0	30 202

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	444	0
→ Matériel de bureau	444	
→ ...		
Immobilisations financières	280	0
→ Parts sociales	280	
→ ...		
Total	724	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	6 714	1 541		8 255
Amort. Immobilisations financières				
Total	6 714	1 541	0	8 255

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	20 460	280		20 740
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	20 460	280	0	20 740

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule		NEANT	
- Matériel de bureau			
- Autres			

Total	0	0	0

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	210	210	
→ Autres Créances	11 320	11 320	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	4 734	4 734	
Total	16 264	16 264	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks		NEANT		
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	55 357	
Livrets et comptes épargne	478 416	1 971
Comptes à terme	61 428	112
Total	595 201	2 083

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2021
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Avoir à recevoir		
→ Dons à recevoir	11 320	16 615
→ Legs à recevoir du BN	0	54 543
→		
→		
→		
Disponibilités	595 201	510 319
Total	606 521	581 477

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurances	234	427
Stocks de papiers	4 500	7 040
Abonnement Journal	0	133
Postes timbres		
....		
Total	4 734	7 599

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	377 313								363 932	
→ Fonds de réserve générale	28 000		-13 381	-13 381					28 000	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	-13 381		13 381	13 381			6 063		-6 063	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	391 932	0	0	0	0	0	6 063	0	385 869	0

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Report en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000	0	0	5 123	9 877
→ Ligue Nationale Aide exceptionnelle pour Aide aux malades	2021	15 000			5 123	9 877
→ ...						
Total		15 000	0	0	5 123	9 877

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				0
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques	148 628			148 628
Provisions pour charges				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 395	663		2 058
→				
Total	150 023	663	0	150 686

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 775	26 775		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	12 029	12 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	48 176	48 176		
Produits constatés d'avance		0		
Total	86 980	86 980	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	332	181
→ Impôt sur les sociétés	332	162
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	0	19
Dettes sociales :	11 698	7 468
→ Urssaf/ Pôle emploi	4 055	1 046
→ Caisse de retraite	1 398	705
→ Caisse de prévoyance	490	461
→ Personnel autres charges à payer	653	253
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	3 765	4 048
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 337	954
→ Prélèvement à la source		
Total	12 030	7 649

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	22 778	19 353
→ FNP - Factures non parvenues	7 806	3 839
→ FNP - Factures non parvenues LNCC	14 972	15 514
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
Facture d'immobilisation		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	48 176	23 183
Recherche à payer		
Aides aux malades et subventions à verser	48 176	23 183
Total	70 954	42 536

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE NATIONAL Centre de la recherche	REPORTING - COMITÉ DE LA HAUTE SAÛNE		Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES	239 176,49	232 765,52	233 844,21	214 753,87		
1.1 Réalisées en France	239 176,49	232 765,52	233 844,21	214 753,87		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	100 769,83	94 358,86	69 857,52	50 767,18		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	138 406,66	138 406,66	163 986,69	163 986,69		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	41 952,95	41 290,14	37 930,89	37 071,42		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	41 611,41	40 948,60	37 876,09	37 016,62		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	341,54	341,54	54,80	54,80		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	34 694,58	7 378,26	22 891,13	7 504,44		
3.1 Frais d'information et de communication	1 900,85	1 900,85	50,00	50,00		
3.2 Frais de fonctionnement	30 597,05	3 280,73	20 800,12	5 413,43		
3.3 Autres charges	2 196,68	2 196,68	2 041,01	2 041,01		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	663,00	464,10	149 298,00	149 298,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	332,00		162,16			
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00			
TOTAL CHARGES	316 819,02	281 898,02	459 126,39	408 627,73		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-6 063,17		-13 381,27			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	7 777,77	7 777,77	2 625,24	2 625,24
Réalisées en France	7 777,77	7 777,77	2 625,24	2 625,24
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 398,04	6 398,04	4 472,34	4 472,34
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	919,82	919,82	1 949,28	1 949,28
TOTAL	15 095,63	15 095,63	9 046,86	9 046,86

RESSOURCES	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-261 521,78	-261 521,78	-409 517,74	-409 517,74
1.1 Cotisations sans contrepartie	-13 496,00	-13 496,00	-14 272,00	-14 272,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-134 841,23	-134 841,23	-156 013,05	-156 013,05
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-113 184,55	-113 184,55	-239 232,69	-239 232,69
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-40 859,50		-32 528,50	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-331,50			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-38 357,35		-30 990,84	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 170,65		-1 537,66	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 252,00		-3 658,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-40,88	-40,88
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-5 122,57			
TOTAL	-310 755,85	-261 521,78	-445 745,12	-409 558,62

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-15 095,63	-15 095,63	-9 046,86	-9 046,86
Bénévolat	-15 095,63	-15 095,63	-9 046,86	-9 046,86
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-15 095,63	-15 095,63	-9 046,86	-9 046,86

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Autres produits des manifestations et ventes	2 192	988
→ Contribution financières LNCC Reversement de legs	108 624	236 714
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits financiers	2 369	1 530
→ ...		
→ ...		
Total	113 185	239 233

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Produits divers	2	9
Transferts de charges	2 169	1 317
Produits exceptionnels		211
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
Total	2 171	1 538

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	NEANT	
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	5 123	
Total	5 123	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

A - Actions pour les malades - A800	30%
B - Actions Information Prévention Dépistage – B800	10%
D - Actions de Recherche – D800	5%
E - Frais d'appel générosité du public - 5900	25%
F - Frais Fonctionnement - 4100	30%

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 10 décembre 2019 et a été appliquée de façon rétroactive au 1^{er} janvier 2019

A compter de 2020

- La dotation aux amortissements est répartie selon la clé présentée ci-dessus (la quote part de fonctionnement étant intégré dans le code 9140 et non 4100)
- La cotisation statutaire est répartie selon la clé analytique commune calculée par la ligue nationale en fonction de la répartition des emplois dans le compte d'emplois et ressources du siège.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Information et prévention	Recherche	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	467	156	78	389	467	1 555
Assurance	65	22	11	54	409	559
Charges locatives	1 155	385	193	963	1 155	3 851
Téléphone	223	74	37	186	223	742
Affranchissement	-799	-266	-133	5 972	-794	3 979
Frais de personnel	11 737	3 912	1 956	9 781	11 735	39 122
Total	12 847	4 282	2 141	17 344	13 194	49 809

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	138 298	80 385
Actions d'information, de prévention et de dépistage	13 972	11 991
Actions de formation	122	101
Actions de recherche	86 420	140 963
Actions de société et politique de santé	365	405
Frais d'appel aux dons et legs	41 290	37 931
Frais de fonctionnement (dont communication)	36 353	23 053
Total	316 819	294 828

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	80 162	51 671
Actions d'information, prévention, dépistage	13 732	11 991
Actions de formation	122	101
Actions de recherche	6 420	5 690
Actions autres	365	405
Total	100 800	69 858
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	58 167	28 714
Actions d'information, prévention, dépistage	240	
Actions de formation		
Actions de recherche	80 000	135 273
Actions autres		
Total	138 407	163 987

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	1 901	50
Frais de gestion	27 128	17 327
Impôts et taxes	188	34
Formation	0	0
Cotisation statutaire	3 281	3 439
Charges financières	655	493
Dotations aux amortissements	1 541	1 548
Dotations retraite	663	0
Total	35 358	22 891

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	0	15 000
Total	0	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	15 096	9 047
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
	Total	15 096	9 047

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme						
Achats de marchandises	807								807
Variation de stock	53 718			29 365	342	17 578			101 002
Autres achats et charges externes	2 1795	138 407							160 202
Aides financières	282			157		188			627
Impôts, taxes et versement assimilés	12 471			6 762		8 114			27 047
Salaires et traitements	5 435			3 019		3 621			12 075
Charges sociales						1 541			2 204
Dotations aux amortissements et dépréciations									0
Dotations aux provisions								0	0
Reports en fonds dédiés								0	0
Autres charges	6 561			2 309		3 653			12 523
Charges financières									0
Charges exceptionnelles									0
Participations des salariés aux résultats									0
Impôt sur les bénéfices									332
TOTAL	100 770	138 407	0	41 611	342	34 695	663	0	316 819

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
	Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services	7 745		6 431	920	15 096
Personnel bénévole					
TOTAL	7 745	0	6 431	920	15 096

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 520
Total	2 520

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ Produits divers	NEANT
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE	070 - COMITÉ DE LA HAUTE SAÔNE	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		232 765,52	214 753,87
1.1 Réalisées en France		232 765,52	214 753,87
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>94 358,86</i>	<i>50 767,18</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		79 480,99	36 064,97
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		8 080,56	8 572,33
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		121,51	101,15
Actions de société et politique de santé		364,53	404,61
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		6 311,27	5 624,12
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>138 406,66</i>	<i>163 986,69</i>
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		58 166,66	28 713,73
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		240,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		80 000,00	135 272,96
<i>Programmes nationaux</i>		<i>45 000,00</i>	<i>73 256,96</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>35 000,00</i>	<i>62 016,00</i>
1.2 Réalisées à l'étranger			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		41 290,14	37 071,42
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		40 948,60	37 016,62
Frais d'appel de dons		19 699,43	20 555,83
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		21 090,17	16 460,79
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		159,00	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		341,54	54,80
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de recherche partenariat		341,54	54,80
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		7 378,26	7 504,44
3.1 Frais d'information et de communication		1 900,85	50,00
Frais d'information et de communication externe		1 900,85	50,00
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		3 280,73	5 413,43
Frais de gestion			1 940,17
Formation administrative			
Impôts et taxes			34,11
Cotisation statutaire 10%		3 280,73	3 439,15
3.3 Autres charges		2 196,68	2 041,01
Charges financières		655,20	493,10
Dotations aux amortissements		1 541,48	1 547,91
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		281 433,92	259 329,73
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		464,10	149 298,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			930,89
TOTAL		281 898,02	409 558,62
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		7 777,77	2 625,24
<i>Réalisées en France</i>		<i>7 777,77</i>	<i>2 625,24</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		6 398,04	4 472,34
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		919,82	1 949,28
TOTAL		15 095,63	9 046,86

 070 - COMITÉ DE LA HAUTE SAÔNE		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-261 521,78	-409 517,74
1.1 Cotisations sans contrepartie		-13 496,00	-14 272,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-134 841,23	-156 013,05
Dons manuels non affectés		-132 722,57	-144 266,12
Dons manuels affectés		-2 118,66	-10 746,93
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-113 184,55	-239 232,69
Manifestations			-118,55
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 192,20	-749,40
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)			-120,00
Autres produits affectés			
Produits financiers		-2 368,68	-1 530,35
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-108 623,67	-236 714,39
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-40,88
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-261 521,78	-409 558,62
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-20 376,24	
TOTAL		-281 898,02	-409 558,62

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	383 402,64	381 822,84
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-20 376,24	930,89
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	642,48	648,91
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	363 668,88	383 402,64

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020	Matériel inform	3 546			3 546	1 171	1 171
2021	Matériel bureau	899			899	300	300
2022	Matériel bureau	444			899	71	71
	Total	4 889			5 344	1 541	1 541

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	4			
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	2	419,5	0,26	6829,46
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1	103,5	0,06	1684,98
	8	374,25	0,23	6092,79
	2	30	0,02	488,4
Total	9	927	1	15 096

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,28 , €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 346	1
Total	1	1 346	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	10 087
	Total	10 087

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 1 687 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2022

Comité : **LIGUE CONTRE LE CANCER**
COMITE DE LA HAUTE SAONE

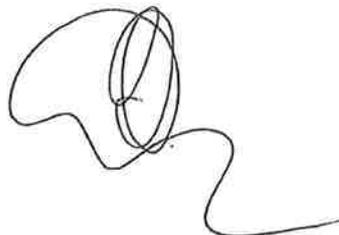
5,RUE JEAN BERNARD DEROSNE
70000 VESOUL

Téléphone : 0384765710 - Fax : 0384765710

Année 2022

Nombre d'adhérents du comité à la date du 31 décembre 2022 : 1687

Somme totale des cotisations versées : 13 496,00 E

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail stroke.

